

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton,

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 2 décembre 2024, une résolution pour établir le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

Par conséquent, **AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée Sarah Lévesque, directrice générale greffière-trésorière, de la susdite municipalité, que les séances ordinaires pour 2025 se tiendront le premier lundi de chaque mois (sauf exception) et débiteront à 19 heures, et ce, selon le calendrier suivant :

13 janvier 2025	03 février 2025	03 mars 2025
07 avril 2025	05 mai 2025	02 juin 2025
07 juillet 2025	04 août 2025	08 septembre 2025
01 octobre 2025	10 novembre 2025	01 décembre 2025

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 03 décembre 2024.

Sarah Lévesque, directrice générale greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière de la municipalité de St-Isidore-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ainsi que sur le site web de la municipalité, le 03 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 03 décembre 2024.

Sarah Lévesque, directrice générale greffière-trésorière